

CAF – Séance plénière du 8 décembre 2010
Discours de la présidente du CAF, Béatrice Sermet-Nicolet

Remerciements à Hans Stöckli

Grâce à Internet, j'ai pu relire quelques pages du Journal du Grand Conseil des sessions de 2004. Le projet de loi sur le Statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne a été accepté le 13 septembre 2004.

Ce jour-là, tu t'es déclaré satisfait, cher Hans.

Mais revenons quelques semaines en arrière. Le 16 juin, la Loi sur le statut particulier fait l'objet d'une première lecture au Grand conseil. En lisant les commentaires des députés d'alors, on peut reconstituer les craintes et les souhaits des uns et des autres, en particulier le souci qui était le tien.

Je m'explique. Tu avais souhaité, dans le cadre de la commission préconsultative, que le Conseil des affaires francophones de Bienne soit paritairement composé de Romands et d'Alémaniques. Certains considéraient que, puisque les Romands sont en minorité dans la ville de Bienne et qu'ils n'ont aucun moyen de s'opposer à une telle politique, il fallait demander que, dans la loi cantonale tout au moins, une majorité qualifiée soit réservée aux Romands dans le Conseil des affaires francophones. Sans une telle majorité la loi serait vidée de son sens. Mme Devaud-Stilli faisait valoir que, dans le fond, ce Conseil des affaires francophones aurait la tâche d'apporter le point de vue francophone sur des affaires qui concernent le district de Bienne, il fallait donc qu'il soit réellement l'émanation d'une mentalité et d'un esprit francophones.

Le 13 septembre, donc, à peine trois mois plus tard, le projet de loi est soumis à une deuxième lecture. Juste avant de passer au vote, on entend le Président dire:

Herr Stöckli will vor der Schlussabstimmung eine Erklärung abgeben.

Et le député Hans Stöckli d'affirmer: *Ich danke Ihnen, wenn Sie dem Gesetz in dieser Form zustimmen. Ich gebe ein Geheimnis preis: Meine Kandidatur für den Grossen Rat war mit diesem Gesetz verbunden. Wenn Sie ihm zustimmen, können Sie mich elegant verabschieden.*

Ton soulagement, ta satisfaction était due certainement au fait que la proposition de la commission parlementaire de prévoir un CAF à 15 membres dont 10 seraient francophones et 5 Alémaniques avait très largement passé la rampe.

Mais je reviens à ton souci, celui qui t'anime encore. Dans ton rôle de maire, tu as eu à cœur de maintenir la cohésion au sein de ta ville, la plus grande ville bilingue de Suisse, d'éviter toute scission entre les deux communautés linguistiques. En juriste rigoureux, tu ne pouvais tolérer que dans un état de droit, les textes de loi soient mal interprétés ou mal compris. Et voilà qu'un CAF – né des réflexions au sujet de la question jurassienne et du statut du Jura bernois – vient s'interposer entre les autorités municipales et les autorités cantonales... comme du poil à gratter diraient certains – ou comme un caillou dans la chaussure du Conseil municipal ! Comment les Alémaniques accepteront que ce Conseil – sans compétences – se permette de donner son avis au sujet d'affaires qui – toutes francophones qu'elles soient – sont bien bien biennoises ? Serait-ce le début d'un divorce ? D'une séparation ? D'une querelle ? Allons-nous devoir recomposer une nouvelle famille ? Sois rassuré, ce n'est pas là le vœu du CAF !

Oui, Hans, je comprends bien ton souci. Il t'honore. Et si le CAF, à l'image de tous les enfants qui grandissent, a suscité auprès des organes en place – des mouvements de surprise, voire d'humeur, il n'y a rien d'anormal. Bien au contraire. Il n'était pas imaginable que la mise en place d'un tel organe ne suscite pas réactions, irritations voire des tensions. De son côté, le CAF a cherché à donner du sens à son existence et surtout, comme cela a été souhaité par les députés d'alors, à relayer la voix des Romands. Ce faisant, il sait bien qu'il doit être prudent et respectueux de la majorité alémanique et des autorités élues par le peuple...

En fait, avec un peu de recul, je constate que nous avons joué un beau spectacle. Il a eu plusieurs actes, d'inégales tensions, de très bons acteurs et surtout des résultats encourageants. Grâce à toi, grâce aux membres du CAF et à son secrétaire général. Je trouve que chacune et chacun était dans son rôle. De ton côté, tu as manifesté dès le début de l'existence du CAF un intérêt soutenu. Tu nous as rendu attentifs aux erreurs à ne pas commettre, tu as placé les limites que le CAF ne devait pas franchir. Ce faisant, tu l'as pris au sérieux et tu lui as même donné une certaine crédibilité. Je tiens à t'en remercier très sincèrement.

Je quitte ici le territoire du CAF pour pénétrer sur celui de l'homme politique, plus riche, plus vaste, plus humain...

Cher Hans, en ville sur ton vélo, dans tes baskets lors des 100 kilomètres de Bienne, sur les arteplices d'EXPO 02, devant le Conseil de ville ou au Conseil national, partout tu ne laisses personne indifférent. Et c'est bien là la marque de ta forte personnalité, de ton ouverture à ta ville, à sa population, à ce pays... et au monde. Tu poursuis un but bien précis : celui de tout faire pour le développement de cette ville et de cette région. Ta force et ton énergie, tu l'investis sans compter contrairement aux deniers de la ville. Tu forces l'admiration par l'incroyable dynamisme qui t'anime. Et peu à peu, cette admiration se transforme en reconnaissance.

Tu es attentif au plus petit et critique avec celles et ceux qui cherchent à s'imposer. Et tu sais être particulièrement sensible aux événements tristes, lors de décès de personnes auxquelles tu étais attaché. Je pense à Erika Wallis.

Oui, Hans, la ville, la région et sa population te doivent un développement incomparable, cela en dépit de la crise. Merci donc pour tout ce que tu leur as donné !

Nous te souhaitons donc de garder cette incroyable énergie et de trouver dans cette nouvelle vie de quoi satisfaire tant ton besoin d'action que ton désir d'apporter une contribution à la collectivité. Bon vent, Hans !

BS / 8. 12.2010